

ASSEMBLÉE SYNDICALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 19 mars 2009
Heure..... 14 h 30
Lieu..... Salon Marie-Thérèse Gauthier

PRÉSENCES — 111 personnes ont signé la feuille des présences

OUVERTURE: — L'assemblée est ouverte à 14 h 40

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTIE DE L'ASSEMBLÉE

Paule Mauffette propose *Jean Karam*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 7

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 19 mars 2009
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Informations
6. Désignation d'un substitut à la présidence des élections 2008-2009
7. Préparation des négociations 2010
 - a) Informations (Présentation par Jean Trudelle)
 - Analyse de la conjoncture
 - Orientations sur la mise en route de la prochaine négociation
 - b) Décisions à prendre
8. Orientations **tâche** pour la prochaine négociation
 - c) Informations (Présentation par Jean Trudelle)
 - Dossier Profession enseignante
 - Dossier petites cohortes
 - Orientations des demandes **tâches** de la prochaine ronde de négociations
 - d) Décisions à prendre
9. Calendrier scolaire 2009-2010
10. Politique d'aide à la réussite
11. Allocations RCD et allocations pour coordination de stages
12. Division du département de radiologie
13. Application de la décision arbitrale sur la récupération salariale des journées de grève
14. Varia

Proposée par Robert Arpin
Appuyée par Robert Thibault
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2008

Recommandation 8

Que le procès-verbal de l'assemblée syndicale du 25 septembre 2008 soit adopté tel que rédigé.

Proposée par Jean Mongeon
Appuyée par Dominique Uhde
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 9

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte les nouveaux membres ayant adhéré au SPECA depuis le 25 septembre 2008 et dont les noms suivent : *Johanne Massé* (cinéma), *Mireille Beausoleil* (français et lettres), *Philippe Labarre* (français et lettres), *Dominique Rioux* (français et lettres), *Gunnar Didié* (philosophie), *Hugo Doyer* (philosophie), *Carole Vilain* (philosophie), *Geneviève Leblond* (physique), *Christian Goyette* (sciences sociales), *Stéphanie Lamarre* (sciences sociales), *Yvan Urunuela* (sciences sociales), *Pierre-Louis Dupont* (techniques administratives), *Mohrat Khadija* (techniques administratives).

Proposée par Paule Mauffette

Appuyée par Alain Long

Adoptée à l'unanimité

5. INFORMATIONS

Annette Gélinas informe l'assemblée syndicale que Ronald Cameron ne se représentera pas comme président de la FNEEQ lors du congrès FNEEQ de mai 2009 et des suites qui sont à prévoir.

6. DÉSIGNATION D'UN SUBSTITUT À LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS 2008-2009

Paule Mauffette risque de ne pas être disponible pour agir à titre de présidente d'élection lors de l'assemblée syndicale annuelle. Il est donc pertinent de lui trouver un substitut. Le président de l'assemblée lance donc l'appel des candidatures.

Paule Mauffette propose Louise Forget comme substitut à la présidence des élections 2008-2009. Il n'y a aucune autre proposition. Louise Forget accepte et est donc élue substitut à la présidence d'élection.

7. PRÉPARATION DES NÉGOCIATIONS 2010

a) Informations (Présentation par Jean Trudelle)

Jean Trudelle fait le point et précise certains éléments sur l'analyse de la conjoncture et la mise en route de la prochaine négociation.

b) Décisions à prendre

Recommandation 10

Que le regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants pour travailler à la mise en place d'un Front syndical large pour la prochaine ronde de négociations, incluant un protocole de non-maraudage entre les organisations membres (CSN-FTQ-SISP) et un premier cadre stratégique basé sur les volontés communes suivantes soumises aux assemblées générales. Le retour de consultation se fera au moment de la réunion des 26 et 27 mars 2009 :

1. Mise en route rapide des négociations, pour viser idéalement un règlement avant l'échéance des décrets (mars 2010) ;
 - a. élaboration du calendrier de préparation, de consultation et de négociation selon cette orientation;
 - b. tenue d'une conférence préparatoire avec le Conseil du trésor au printemps 2009;
 - c. harmonisation finale des demandes en septembre 2009;
 - d. dépôt des demandes sectorielles et communes au plus tard le 30 octobre 2009.
2. Négociations sur des objets ciblés;
3. Consultations simultanées des syndicats affiliés aux organisations membres du Front syndical, sur les objets de négociation de la table centrale au printemps 2009 et sur les demandes sectorielles tôt à l'automne;
4. Mise en place d'un plan de communication conjoint visant la valorisation des services publics et des travailleuses et travailleurs qui y oeuvrent ainsi que l'élaboration d'actions communes afin de mener à bien cette négociation;
5. Élaboration d'un plan stratégique de lutte à la hauteur des objectifs à atteindre incluant des moyens d'action appropriés selon l'attitude gouvernementale.
Que ce plan soit soumis aux assemblées avant la mi-décembre 2009.

6. Mise en place du réseau des responsables locaux à l'action et à l'information.

Proposée par Martin Bouchard
Appuyée par Jean-Luc Filiatrault
Adoptée à l'unanimité

8. ORIENTATION TÂCHE POUR LA PROCHAINE NÉGOCIATION

a) Informations (Présentation par Jean Trudelle)

Jean Trudelle explique les démarches entreprises et les résultats mitigés qui en ont découlé.

c) Décisions à prendre

Recommandation 11

Que, concernant le dossier de la tâche enseignante, en prévision de la prochaine négociation, sans présumer des autres demandes sectorielles et avec comme seul engagement de la fédération d'élaborer dans ce sens les demandes concernant la tâche, le regroupement adopte les orientations suivantes :

1. *l'ajout de ressources au volet 1;*
2. *le maintien d'une formule de mesure de la charge individuelle (CI) commune à l'ensemble des enseignantes et des enseignants;*
3. *la bonification de la formule actuelle de la CI et des balises individuelles de la tâche pour tenir compte des éléments ayant une incidence sur les activités individuelles et collectives identifiées dans le document Enseigner au collégial... Portrait de la profession, en particulier celles liées à l'enseignement proprement dit (volet 1) et plus spécifiquement à la préparation, à l'encadrement et l'évaluation;*
4. *l'adaptation de l'allocation des ressources dévolues à chaque collègue à la nouvelle mesure de la charge individuelle;*

avec un mandat d'harmonisation le cas échéant avec les deux autres fédérations.

Proposée par Diane Labarre
Appuyée par François Doucet
Adoptée à l'unanimité

9 CALENDRIER SCOLAIRE 2009-2010

Michel Desmarais fait le point sur le calendrier scolaire 2009-2010.

Recommandation 12

Attendu la demande faite à la Direction des études de modifier le calendrier scolaire adopté au Conseil d'administration;

Il est proposé :

que l'assemblée syndicale mandate ses représentants à la Commission des études pour donner leur appui à un calendrier scolaire 2009-2010 qui débute le lundi 24 août pour l'automne 2009 avec les journées prévues au Règlement sur le calendrier scolaire (R-03) de même qu'un début de session pour l'hiver 2010 le lundi 25 janvier 2010.

Proposée par Alain Long
Appuyée par Matthieu Devito

Amendement

Que l'on modifie la formulation de la proposition pour que le texte se lise : « pour que les cours débutent le lundi 24 août 2009 pour l'automne 2009... et pour que les cours débutent le lundi 25 janvier 2010 pour la session hiver 2010 ».

Proposée par Rober Arpin
Appuyée par Luc Poitras
Adoptée à l'unanimité

Le vote est pris sur la proposition telle qu'amendée.

Adoptée à l'unanimité

La proposition se lit donc ainsi :

Que l'assemblée syndicale mandate ses représentants à la Commission des études pour donner leur appui à un calendrier scolaire 2009-2010 pour que les cours débutent le lundi 24 août 2009 pour l'automne 2009 avec les journées prévues au Règlement sur le calendrier scolaire (R-03) et pour que les cours débutent le lundi 25 janvier 2010 pour la session hiver 2010.

10 POLITIQUE D'AIDE À LA RÉUSSITE

Annette Gélinas explique le changement à la lettre d'entente concernée aussi bien en ce qui concerne le contenu et les quanta qui y apparaissent. Pour 2009-2010, 4 ETC seraient disponibles et 570 000 \$ pour cette mission.

Recommandation 13

Attendu l'indexation obtenue, tel que convenu lors des négociations de 2008-2009, pour les ressources destinées à l'aide à la réussite en 2009-2010.

Que l'assemblée syndicale accepte le projet de lettre d'entente sur l'aide à la réussite, document s'intitulant « Entente entre le Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic et le Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic – Entente relative aux ressources allouées à l'application du plan de la réussite scolaire ».

Proposée par Robert Arpin
Appuyée par Alain Forget
Adoptée à l'unanimité

11 ALLOCATIONS RCD ET ALLOCATIONS POUR COORDINATION DE STAGES

Annette Gélinas explique les raisons des ajustements proposés pour les allocations RCD et allocations pour coordination de stages et présente la proposition de l'exécutif.

Recommandation 14

Attendu l'augmentation du nombre d'enseignants au Collège depuis 1991-1992;

Attendu la faible augmentation de l'allocation globale allouée à cette composante de notre travail collectif;

Il est proposé :

- d'ajouter 3,0 ETC pour l'allocation aux fins de coordination départementale, faisant passer celle-ci de 19,5 ETC à 22,5 ETC – ce 22,5 ETC étant distribué conformément aux décisions antérieures de l'assemblée syndicale;
- que dans l'hypothèse de la division du département de Radiologie en départements de Radiodiagnostic et de Radiooncologie, 0,3 ETC soit mis de côté pour la coordination du département de Radiooncologie et que toute entente en C.R.T. pour la division du département de Radiologie soit conditionnelle à l'accord du Collège d'injecter 0,3 ETC supplémentaire, pris hors masse salariale, aux fins d'ajouts pour ladite coordination du nouveau département de Radiooncologie;

- d'ajouter 1,5 ETC pour la coordination des stages, portant la ressource totale réservée à cette fin à 4,0 ETC à distribuer après entente au C.R.T.

Proposée par André Martineau
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

12 DIVISION DU DÉPARTEMENT DE RADIOLOGIE

Annette Gélinas donne les motifs qui amènent l'exécutif à suggérer cette position à l'assemblée syndicale.

Recommandation 15

Que l'assemblée syndicale mandate ses représentants à la Commission des études pour accepter la division du département de Radiologie en deux nouveaux départements : les départements de Radiodiagnostic et de Radiooncologie.

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Manon Lalonde
Adoptée à l'unanimité

13 APPLICATION DE LA DÉCISION ARBITRALE SUR LA RÉCUPÉRATION SALARIALE DES JOURNÉES DE GRÈVE

Annette Gélinas explique les suites de la décision arbitrale.

Recommandation 16

Attendu la décision arbitrale donnant droit à notre demande d'être rémunéré lors de la récupération des journées de grève;

Attendu la confirmation de cette décision par la Cour supérieure du Québec et le fait que tout nouveau recours du Collège est maintenant impossible (passé date);

Attendu qu'un délai raisonnable a été accordé au Collège pour respecter ses obligations (fin des délais d'appel de la décision de la Cour supérieure à la fin de janvier 2009);

Il est proposé :

Que l'exécutif entame les moyens juridiques nous permettant de recevoir, dans les meilleurs délais, les sommes qui nous sont dues.

Proposée par Jacqueline Bergeron
Appuyée par Dominique Uhde
Adoptée à l'unanimité

14 VARIA

Aucun sujet discuté.

Robert Thibault demande la levée de l'assemblée à 17 h.

Adopté le : _____

présidente

secrétaire